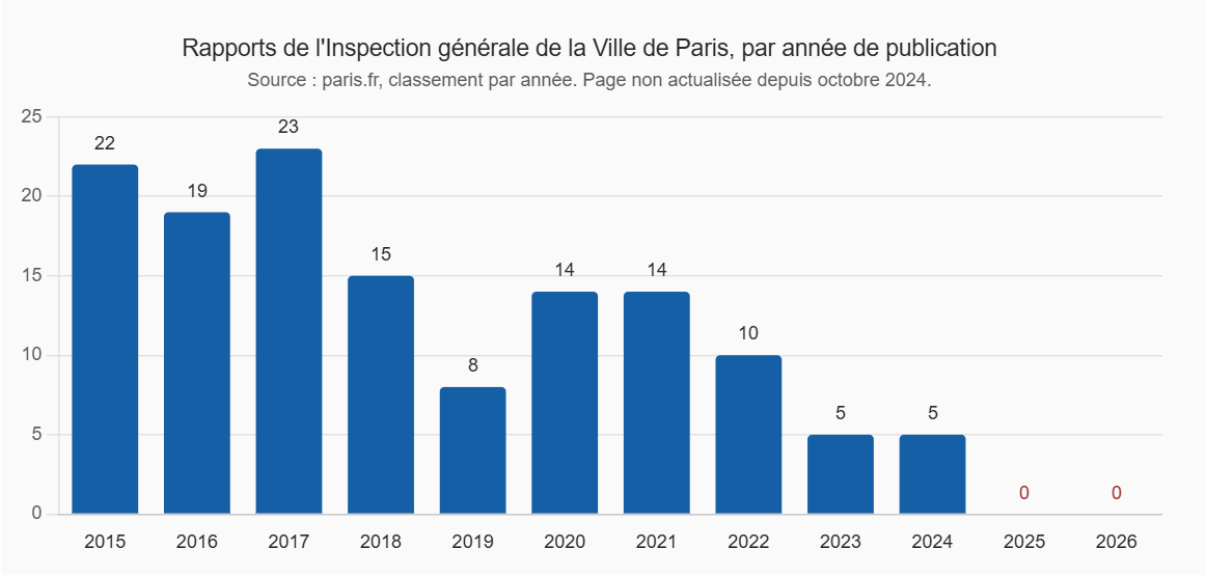
LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Question écrite de Monsieur Emile Meunier et les élu·es du groupe Nouveau Paris Populaire à Monsieur le Maire de Paris relative à l'activité et au fonctionnement de l'Inspection générale de la Ville de Paris

L'Inspection générale de la Ville de Paris n'est pas un service comme les autres. Érigée en service d'audit interne par la délibération du 16 juin 2014, elle réunit des inspecteurs et des auditeurs aguerris, dont la mission est d'éclairer la collectivité sur elle-même, en toute indépendance, et d'en rendre compte publiquement. C'est par attachement à ce corps, et à l'exigence que nous devons à la fonction publique, que son état actuel nous préoccupe.

Sa production publique, d'une part, s'est tarie. La page de la collectivité qui recense les rapports ne comporte rien de postérieur aux travaux mis en ligne en 2024, lesquels portent du reste sur des missions de 2022 et 2023, et n'a pas été actualisée depuis octobre 2024. Aucun rapport d'activité n'a été publié au titre de 2025. La presse a par ailleurs fait état de rapports internes qui auraient été retenus ces dernières années (Le Canard enchaîné, avril 2026). Ce tarissement surprend, alors que les sujets appelant un regard indépendant abondent : l'organisation du périscolaire, le plan de rénovation des écoles, l'aide sociale à l'enfance, la passation des délégations de services publics des marchés alimentaires et plus largement des contrats publics (parquet national financier, février 2026). L'éclipse du contrôle interne n'en est que plus singulière.



Sa composition récente, d’autres part, interroge. La presse a rapporté l'affectation récente à l'Inspection de plusieurs anciens collaborateurs directs de la précédente maire : Jean-Marie Vernat, son ancien directeur de la communication, Sophie Ligneron, son ancienne cheffe de cabinet, Paul-David Regnier, son ancien conseiller diplomatique, ainsi que Cyrille Peyraube et Issam El Abdouli, anciens directeurs du précédent premier adjoint, et de son cabinet (Le Canard enchaîné, relayé par Le Journal du Dimanche, 22 avril 2026). Le mouvement atteint jusqu'au grade d'inspecteur, où exerce désormais Sylvain Lemoine, ancien directeur adjoint du cabinet d'Anne Hidalgo. Que des fonctionnaires et des magistrats de talent rejoignent l'Inspection n'a rien d'illégitime, et le va-et-vient entre fonctions opérationnelles et fonctions de contrôle n’est pas illogique. Mais l'audit interne ne vaut que par l'indépendance de ceux qui l'exercent : confier le contrôle de l'administration à ceux qui, hier encore, siégeaient au cabinet de l'exécutif pose une question de principe, sauf à accréditer l'image, déjà évoquée publiquement, d'un service de reclassement plutôt que d'un corps de contrôle.

Dans ces conditions, le Maire de Paris peut-il indiquer :

- le nombre de rapports achevés par l'Inspection générale en 2024, 2025 et 2026, en distinguant ceux qui ont été rendus publics, et les motifs de non-publication des autres.
- si un rapport d'activité sera publié au titre de 2025, et à quelle échéance la page publique de la collectivité sera mise à jour.
- les missions conduites ou prévues sur les dossiers majeurs de la collectivité.
- les critères de compétence et d'expérience en matière d'audit au regard desquels les inspecteurs généraux et les inspecteurs ont été nommés ces derniers mois, et les garanties d'indépendance encadrant l'affectation, au sein du service, d'agents issus des cabinets de l'exécutif.